

Un espoir

Un article du Vif redonne de l'espoir, mais pas pour tout de suite.

Extraits. Le Vif - Thierry Denoël -22/08/24

https://www.levif.be/societe/se-baigner-dans-les-fleuves-belges-comment-les-villes-envisagent-la-creation-de-piscines-en-plein-air/?cel_hash=f18f07b5a9c6d163ee5474eeb400ea0106756c4a&chts=1724368455&utm_source=Newsletter-20240822&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter-RNBDAGLV

Becobad à Bruxelles

La Ville de Bruxelles se penche sur un projet de grande envergure, directement sur le canal cette fois, dans le bassin Béco à hauteur du quai des Péniches où l'activité industrielle s'est éteinte mais où passent encore des bateaux. «Le problème du canal, c'est qu'il **est devenu de facto le bassin d'orage de Bruxelles**, précise Benoit Hellings (Ecolo), échevin du climat et des sport de Bruxelles. Quand les égouts sont saturés d'eau de pluie, tout se déverse au-delà d'un mur dans le canal qui est le point le plus bas de la région.» Un **scénario décidément classique**, à Paris comme à Bruxelles... Un architecte du quartier, Gérald Ledent, a imaginé, avec la Ville, d'aménager une piscine en plein air, qui utiliserait l'eau du canal épurée par un système de filtration végétal.

Budget: un peu plus de douze millions d'euros. «Il s'agira d'un bassin séparé, long de 355 mètres et large de 19 mètres, soit l'équivalent de quatre piscines olympiques, dans lequel, **même en cas de fortes pluies, l'eau du canal n'entrera pas** directement», ajoute l'échevin. Ce beau projet devrait fusionner avec celui de Beliris, le gestionnaire fédéral des infrastructures bruxelloises, qui prévoit d'abaisser le quai pour y aménager un espace de promenade. «Tout cela créera un contrôle social à un endroit qui, aujourd'hui, n'a aucune affectation, note Benoit Hellings. L'étude est en cours. Elle prendra encore du temps. Mais **on n'a pas le droit à l'erreur**. L'endroit, voisin d'un centre névralgique des transports en commun, est stratégique.»

Attaque des riverains

Un autre projet semble en bonne voie lui aussi: celui de l'étang de Neerpede, qui fait couler beaucoup d'encre depuis plusieurs années. Cet espace de baignade aurait pu être ouvert en 2024. C'était sans compter l'opposition des riverains qui **craignent pour leur tranquillité et la biodiversité du site**. Un recours contre le permis d'environnement vient d'être rejeté par le Collège environnemental de la Région. Le Conseil d'Etat doit encore se prononcer, ainsi que sur un pourvoi contre le permis d'urbanisme. Bruxelles Environnement espère néanmoins que **l'ouverture au public se fera en 2026**